

Eric

Pour l'entreprise que tu veux créer, afin d'avoir le maximum de chances de ton côté, voici, comme convenu par écrit un cursus d'évènements à prévoir :

1/ Essayer de savoir plus précisément quand Carlon ferme son entreprise et, en attendant cultiver les contacts avec l'architecte pour envisager avec lui la continuation éventuelle du service rendu aux futurs « ex-clients » de Carlon et principalement le service à de nouveaux clients.

Question : tu m'as dit qu'il ne prévoyait pas de repreneur. En es-tu certain. Je me demande en effet comment il compte s'acquitter des contrats qu'il a passé avec ses clients..., à moins qu'il ait terminé tous ses contrats. Il est important, à ce sujet, que tu ne signes aucun engagement de reprise-continuation de son entreprise, ce qui t'obligerait à prendre à ton compte les éventuelles malfaçons ou réclamations de clients. Carlon est me dis-tu grippe-sous et malin ; peut-être a-t-il pu envisager, s'il est au courant de tes intentions, de solutionner grâce à toi ce qui pourrait être pour lui un problème.

Pour être parfaitement clair, il faut que ton entreprise soit totalement indépendante de celle de Carlon..., d'autant que tu ne sais pas, malgré les prémisses annoncées, quand il compte officiellement s'arrêter.

Pour ce qui est de ton voisin que nous avons rencontré, je pense qu'il faut garder le contact. Note toutefois qu'il nous a bien fait comprendre qu'il n'a plus trop le temps de s'occuper des affaires de constructions. Les prix, tu sais comment les obtenir et les prix de revient, tu sais dis-tu les calculer. En es-tu sûr ?

2/ Tu m'as dit que l'architecte de Carlon souhaitait nous rencontrer quand on le voulait pour poursuivre avec ta nouvelle entreprise les commandes de ses clients. Il nous faudra dans un premier temps attacher le plus d'importance aux nouveaux clients pour nous faire une idée des contrats réellement possibles. En ce qui concerne ton inscription au registre des métiers, n'oublie pas que si tu possèdes comme tu me le dis les conditions légales d'exercice, tu dois enregistrer ton entreprise à l'occasion de l'encaissement du premier chèque reçu de ton premier client. Je ne sais pas si le délai légal qui était de 15 jours au plus tard après l'encaissement de la première recette, est toujours d'actualité. Je vais me renseigner. Il faut donc que ton entreprise soit **COMPLETEMENT** fonctionnelle dans les jours de la signature de ton premier contrat, avec des sous-traitants sûrs et des solutions de rechange parfaitement fiables.

Pour nous résumer, avant de signer un contrat avec un client et encaisser un premier acompte, il est important que tu aies parfaitement établi un descriptif précis et un quantitatif exhaustif des tenants et aboutissants, - que tu sois sûr des prix que tu pourras obtenir de tes sous-traitants et principalement de leur respect des délais impartis prévus. Les contrats avec les sous-traitants sont plus importants que les contrats avec tes clients. Nous pourrons en reparler.

Si tu peux avoir un rendez-vous rapide avec l'architecte, ce sera parfait car je compte aller embrasser mes filles et leurs marmailles le plus tôt possible. A propos d'enfants et en l'occurrence des tiens, je trouve que s'ils paraissent heureux des jouets que tu leur achètes à chaque fois qu'ils te voient, **Margaux semble s'être fortement ennuyée et ne reprend sa gaieté habituelle que bien après le retour de chez son papa. Est-ce sa maman qui lui manque ? Pourquoi ? Je pense qu'elle a besoin que tu t'intéresse un peu plus à elle.**

Pour te parler de Sophie qui te tient tant à cœur, pourquoi t'acharner après Plus de deux ans de séparation ? Lâche là définitivement. Tu me dis que tu l'aimes, d'accord, mais tu sais bien qu'elle ne te supportes plus, surtout après ta violence de Noël à Jumilhac. Comprend aussi qu'après mon témoignage écrit des faits que tu nous as raconté, j'ai bien noté que tu les regrette aujourd'hui. Ce que je ne comprends pas c'est pourquoi tu t'acharnes contre Sophie, en racontant qu'elle élève mal ses enfants alors que tu sais qu'elle les élève parfaitement, avec joie, intelligence et abnégation comme le font toutes les mamans attentives, en lui disant que tu l'aimes alors que tu me dis que tu lui prépares une vengeance dont elle ne peut même pas avoir idée. J'espère qu'au-delà de l'amour que tu dis lui porter, tu ne confonds pas amour et objétisation. Tu veux la posséder me dis-tu ! Pour moi, ce raisonnement n'est pas de l'amour et ton sentiment ressemble à celui d'un esclavagiste. Ça fait quand même 2 ans ½ que vous êtes séparés et ton insistance malade devient malsaine.

Je te donne mon avis sur tout cela pour que tu te rendes compte de ton incohérence qui consiste à passer tout ton temps à la construction du malheur de Sophie que tu aimes....., lui dis-tu et me dis-tu, est une méchanceté destructrice pour les enfants à qui tu dis sans cesse du mal de leur maman. Je te signale d'ailleurs que contrairement à tes dénigrements de Sophie que tu fais devant les enfants, Sophie ne se permet pas de dire du mal de toi.

Ce que je ne comprends pas, c'est que tu essaies de m'abuser avec tes « si vous saviez » ou des « vous connaissez bien Sophie » qui laissent entendre des abominations que tu n'as jamais pu m'expliquer. Je me demande si tu te rends compte de la vacuité de tes propos qui ne sont que des procès inexplicables puisque purement imaginaires.

Je t'en supplie, pour les enfants, ne dis plus jamais du mal de leur maman qui es-qualité est une maman quasi idéale, même si tu as contre elle des griefs que tu n'as d'ailleurs jamais pu m'expliquer. Avec les incongruités que tu dis sur Sophie les enfants ne sortiront pas indemnes. Plutôt que de perdre ton temps en acharnements contre productifs et pour revenir à ton entreprise, comme je te l'ai dit et je te le confirme, mon aide est gratuite et le restera. Je ne désire aucune rémunération pour cela et désire que les profits pécuniaires t'appartiennent. Moi, ma rémunération sera ton succès ; touchons du bois..., et le bonheur des enfants et de leurs parents.

Si avec l'architecte tu peux prendre rendez-vous avant le 15 octobre, ce sera parfait. D'accord pour un soir après ton travail..., mais préviens-moi si tu peux un ou deux jours à l'avance. On fera le point après, sur les scénarii de stratégies à envisager.

Jack